



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, 29 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise au Premier ministre du rapport de la mission du député

Jean-Noël Barrot sur le rebond économique territorial

La France a déployé un arsenal inédit de mesures d'urgence et de relance pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Elles ont préservé le tissu économique et social du pays, et permettent la reprise actuelle de notre activité.

Pour autant, certains territoires ont pu être affectés plus spécifiquement par les effets de la crise sanitaire. Cet impact différencié de la crise dans les territoires nécessite une analyse précise, et des réponses adaptées. C'est pourquoi le Premier ministre a confié le 4 janvier 2021 une mission relative au rebond économique territorial au député des Yvelines Jean-Noël BARROT.

À l'issue de 6 mois de travail, d'auditions et de déplacements en France, le député BARROT a remis au Premier ministre le rapport exposant ses analyses et ses recommandations. Ce rapport apporte un éclairage nouveau et utile sur la dimension territoriale de la crise économique. Sur cette base, la mission formule des propositions pertinentes pour accélérer le rebond économique de tous les territoires, en particulier des plus affectés. Ses propositions portent d'une part sur la sortie de crise à court terme, pour renforcer la coopération entre les acteurs économiques locaux, pour maximiser l'impact du plan de relance dans les territoires, et pour régénérer le tissu économique

dans les territoires les plus fragiles. Elles se projettent d'autre part dans le plus long terme, en posant les bases d'une coopération renouvelée entre l'État et les territoires pour soutenir le rebond des territoires.

Le Premier ministre salue la qualité des travaux menés par le député Jean-Noël BARROT. Les propositions développées par la mission BARROT alimentent les travaux et l'action en cours du Gouvernement, au plus près des territoires, pour sortir de la crise et pour adapter les politiques publiques aux spécificités locales, au regard à la fois de l'impact de la crise sanitaire et plus largement des enjeux économiques locaux. Ces propositions feront l'objet d'une concertation avec les partenaires sociaux et avec les collectivités territoriales.

Télécharger le rapport [en cliquant ici](#).

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr